

LE PRODUIT

POT LA CRÈME LIBRE

De nombreuses marques de soins cosmétiques proposent déjà des pots rechargeables, en matière plastique ou en verre... Dans le cas présent, c'est le béton qui fait son apparition dans l'univers de l'emballage réutilisable.

1. CHEZ L'INDUSTRIEL

Pour l'usage unique, tout comme pour le réemploi, afin de respecter la nouvelle réglementation dans ces prochaines années, le choix des matériaux d'emballage va se réduire inexorablement à ceux qui bénéficient d'une filière de recyclage effective et pérenne : principalement les papiers-cartons, le verre, l'acier, l'aluminium et quatre polymères, le polyéthylène téréphtalate (PET), le polyéthylène (PE), le polypropylène (PP) et le polystyrène (PS). Ainsi, nous pourrions légitimement penser que de nombreux matériaux « alternatifs », tels que les matières composites associées à des coproduits et autres innovations de rupture, proposés par des inventeurs ou des start-up, seraient condamnés d'avance, car dépourvus de filière de recyclage. Rien n'est moins sûr... C'est ce que démontre la nouvelle offre La Crème libre. En effet, en mettant en vente son pot vide dans un packaging minimaliste en carton, la marque présente un contenant rechargeable qui ne peut en aucun cas être assimilé à un emballage, même s'il y ressemble à s'y méprendre. De la sorte, ce pot de très belle facture, qui est essentiellement constitué de béton et de quelques petites pièces en liège, n'entre pas dans le cadre réglementaire assigné aux emballages et ne doit donc pas nécessairement disposer d'une filière de valorisation, d'autant plus qu'il n'est pas destiné à être jeté. Quant à la recharge de 50 ml qui lui est dédiée et son étui, ils doivent être conformes à la réglementation, d'où,

l'utilisation de matériaux d'emballages conventionnels recyclables pour les fabriquer.



Le commentaire de Fabrice Peltier
Le béton, un matériau parfaitement adapté à la conception de nouveaux contenants réutilisables.

2. CHEZ LE DISTRIBUTEUR

L'offre de La Crème libre est commercialisée sur Internet, dans quelques magasins populaires et dans des enseignes spécialisées. Les emballages minimalistes en carton protègent le pot rechargeable, mais aussi les recharges, en cohérence parfaite avec le positionnement « écologiste » de la marque.

Le commentaire de Fabrice Peltier

Un « mix » produit-emballage qui résonne avec l'engagement environnemental de la marque et le désir de « moins » d'emballage des clients.

**FABRICE PELTIER**

Expert du design, Fabrice Peltier livre chaque mois le fruit de ses réflexions.
www.fabrice-peltier.fr

3. CHEZ L'UTILISATEUR

Après avoir enlevé l'opercule en aluminium de la recharge, il suffit de la déposer à l'intérieur du pot en béton. Ce dernier est conçu pour durer très longtemps, usage après usage, recharge après recharge, dans le milieu humide d'une salle de bains.



Le commentaire de Fabrice Peltier

Un contenant réutilisable fabriqué avec des matériaux prévus pour durer très longtemps...

4. À LA POUBELLE

Un contenant réutilisable tel que le pot de La Crème libre n'est pas destiné à être jeté à la poubelle. Les déchets d'emballage, notamment les étuis en carton sont recyclables. Cependant, la recharge en PET opaque et l'opercule en aluminium sont des résidus d'emballage trop petits pour être revalorisés, même s'ils doivent être déposés dans le bac de tri.

Le commentaire de Fabrice Peltier

Un travail sur la recharge reste néanmoins à effectuer pour la rendre plus vertueuse...